



BY ABILWAYS

FORMATIONS COURTES

EXPERTISE

Ref. : 8920062

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1120
€ HT

CONTENTIEUX EN DROIT DE LA CONCURRENCE

Prévenir les risques et adopter les bonnes stratégies contentieuses de défense

Les pratiques anticoncurrentielles, que les entreprises ne parviennent pas toujours à clairement identifier, font courir des risques majeurs aux entreprises. Il est donc essentiel de minimiser ces risques pour réduire le montant de l'amende encourue ou les conséquences d'éventuelles actions indemnitaires / class actions visant l'entreprise. Réciproquement, l'adoption d'une stratégie contentieuse offensive peut représenter une arme efficace au service des intérêts de l'entreprise.

OBJECTIFS

Identifier les pratiques à risque
Mettre en place un programme de compliance
Gérer une procédure et anticiper les pièges

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

PRÉREQUIS

Compétences acquises:

Anticiper et de gérer les risques de contentieux en droit de la concurrence pour son entreprise

COMPÉTENCES ACQUISES

Anticiper et de gérer les risques de contentieux en droit de la concurrence pour son entreprise

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

Contentieux en droit de la concurrence

La prévention du contentieux en droit de la concurrence : identifier les pratiques à risque

Cerner la politique des autorités de la concurrence et anticiper son évolution

- Les actions des autorités : les interpréter
 - Les concentrations : ce qu'elles peuvent révéler aux autorités
- Autodiagnostic : pratiques des participants

- Faire le point sur les risques déjà rencontrés et leur gestion
- Mesurer les risques futurs
- Identifier l'opportunité de certaines actions

Faire le point sur les principaux visages du droit de la concurrence

- Entente
- Abus de position dominante
- Relation société mère / filiales
- Développement des actions en dommages et intérêts : actions privées

Identifier les pratiques à risque selon les secteurs d'activité

- Industrie : les échanges d'informations / les appels d'offres
- Distribution : l'alignement des prix / les prix imposés
- Médias : les transferts de technologie



Organisme qualifié par l'ISQ-OPQF



Membre de la FFP

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032

- Le cas particulier des entreprises en position dominante / l'accès aux infrastructures / les rapports de force dans la sphère internet

Exercice d'application : élaboration d'un tableau de bord des risques en fonction de son activité

Une fois le risque identifié, organiser la réaction

- Modifier les comportements les plus risqués
- Travailler à un programme de mise en conformité avec le droit de la concurrence

Exercice d'application : audit des pratiques des entreprises

Organiser le contentieux privé

- Les actions à mettre en œuvre en défense
- La préparation d'une éventuelle attaque
- Les class actions en France

Étude de cas : étude comparative et analyse des amendes record fixées par les autorités françaises et communautaires

La gestion du contentieux en droit de la concurrence

Réagir aux enquêtes de concurrence

- Mettre en place des procédures internes
- Identifier les droits et obligations des entreprises
- Organiser la réaction de l'entreprise

Dialoguer avec les autorités de la concurrence

- Intervenir dans la procédure
- Proposer des engagements pour mettre fin à une procédure

Utiliser le droit de la concurrence de manière offensive

- Déposer et gérer une plainte ou une assignation fondée sur une atteinte au droit de la concurrence
- Les actions indemnitaires / les obstacles jurisprudentiels

Partage d'expériences : analyse des comportements et des difficultés rencontrés en pratique

Échapper aux éventuelles sanctions ou les minimiser

- Les programmes de clémence : définir quand et comment les utiliser – anticiper leurs risques et leur inconvénient
- La transaction : définir quand l'utiliser et mesurer ses avantages
- Les engagements : leur délicate gestion

Étude de cas : mise en application d'un programme de clémence et anticipation des risques de contentieux induits

INTERVENANTS

Emmanuel TRICOT

Avocat Associé

VEIL JOURDE

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

LIEUX ET DATES

Paris

13 avr. 2022



23 nov. 2022



Organisme qualifié par l'ISQ-OPQF Membre de la FFP

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 0032